

# Le Prémontexte

Volume 79

Août-Septembre 2019



Rapport de la mairesse	page 2-3
Aide-mémoire de récupération	page 4-5
Cercle de Fermières	page 6
Maskicom—Fibre optique	page 7
HangARTS publics	page 8
Bibliothèque municipale	page 8
Célébration de l'Eucharistie	page 9
Fête au Village	page 10
Informations municipales	page 11
Gala de l'excellence 2018-2019	page 12



Sainte-Angèle-de-Prémont le 3 juin 2019

Rapport du maire en vertu de l'article 176.2.2

Conformément à l'article 176.2.2 je fais rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Rapport financier :

Les revenus générés en 2018 se sont chiffrés à 1 662 489.00\$ et se traduisent comme suit :

Taxes	476 926 \$
Transferts	479 402 \$
Services rendus	20 768 \$
Imposition des droits	605 786 \$
Amendes et pénalités	12 702 \$
Revenus d'intérêts et placement	10 195 \$
Autres revenus	56 710 \$

Les charges en 2018 se sont chiffrés à 1 455 792.00\$ et se traduisent comme suit :

Administration générale	306 138 \$
Sécurité publique	98 221 \$
Transport	277 684 \$
Hygiène du milieu	137 645 \$
Aménagement et urbanisme	10 393 \$
Loisirs et culture	15 486 \$
Frais de financement	34 272 \$
Amortissement	404 180 \$
Affectations	79 646 \$
Autres	92 127 \$

Un excédent des revenus sur les charges de l'ordre de 206 697 \$

Traitement des élus:

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus, je vous transmets le détail de la rémunération et des allocations de dépenses actuelles des élus:

Mairesse:	rémunération :	7 852\$
	Allocation de dépenses:	3 926\$
	Salaire de la MRC incluant les comités:	12 398\$
	C.A. de la Régie d'Aqueduc	6 094\$
Conseillers:	Rémunération:	2 617\$
	Allocation de dépenses:	1 309\$

Rapport du vérificateur :

Les états financiers consolidés ci-joints de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives ont été présentés à la table du conseil en date du 6 mai 2019 par la firme d'auditeurs Stéphane Bérard, CPA, CA..

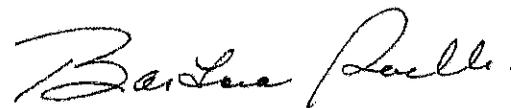
Les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et de l'habitation (MAMH) et portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.



Barbara Paillé, Mairesse  
Sainte-Angèle-de-Prémont.  
3 juin 2019

## Date des prochaines collectes :

26 août

9 septembre

23 septembre



Régie de gestion des  
matières résiduelles  
de la Mauricie

### Communiqué

#### Aide-mémoire récupération

Saint-Étienne-des-Grès, le 10 juillet 2019 – La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie édite un nouvel aide-mémoire récupération qui se veut l'outil de référence pour connaître les matières acceptées dans le bac à récupération en Mauricie.

#### Dans le bac, sont acceptés



- les **IMPRIMÉS**  
journaux, revues, circulaires, papier de bureau
- les **CONTENANTS**  
pots et bouteilles de plastique identifiés   
pots et bouteilles en verre, boîtes de conserve et canettes
- les **EMBALLAGES**  
boîtes de carton, papier d'aluminium

Exceptionnellement et temporairement : les pellicules (sacs et emballages) de plastique sont exclues du bac.

En Mauricie, des marchés locaux avec des recycleurs de notre région sont déjà en place pour plusieurs matières, dont le carton, les contenants de plastique et même le verre. En ce qui concerne les sacs de plastique, la Régie et Récupération Mauricie poursuivent la recherche de débouchés en partenariat avec les centres de recherche et des recycleurs potentiels puisque le marché québécois n'en est qu'à ses balbutiements.

Chacun peut faire sa part en réduisant son utilisation des emballages. Comment ?

- En refusant les sacs de plastique
- En utilisant des sacs réutilisables
- En choisissant des produits moins emballés, vendus en vrac.

-30-

Source :

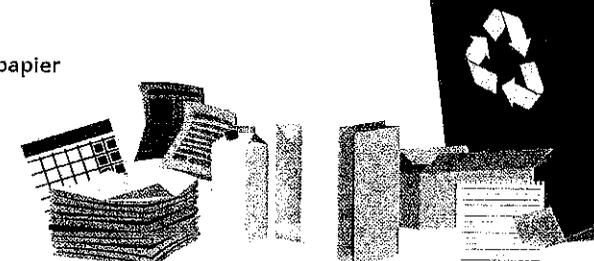
Sylvie Gamache, conseillère en communications | Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie  
819 692-7786 / [sgamache@rgmrm.com](mailto:sgamache@rgmrm.com)

## MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LE BAC À RÉCUPÉRATION

(imprimés, contenants, emballages)

### PAPIERS ET CARTONS

- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Journaux, circulaires, revues
- Livres, bottins, catalogues
- Rouleaux de carton
- Boîtes de carton
- Boîtes d'oeufs
- Cartons de lait et de jus à pignon
- Contenants aseptiques  
(type Tetra Pak<sup>md</sup>)



### PLASTIQUE

- **Bouteilles et contenants** de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



### REFUSÉ



### MÉTAL

- Papier et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles



### VERRE

- Bouteilles et pots, peu importe la couleur



## Merci!



Régie de gestion des  
matières résiduelles  
de la Mauricie

### CONSEILS PRATIQUES

Placez votre bac en bordure de rue la veille de la collecte

Retirez les papiers du publisac

Rincez légèrement les contenants souillés

Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes des contenants, ni les fenêtres des enveloppes

Avant de jeter un objet : pensez à le réparer, à le donner ou à l'apporter à l'écocentre  
[rgmrm.com](http://rgmrm.com) | 819 373-3130



# Fête du Village

## 24 août 2019

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont

**IMPORTANT**  
Apportez vos chaises!  
Bouteilles de verre interdites sur le site.

8 h 30 à 13 h : Lave-auto du Service Incendie

À gagner : 15 extincteurs d'une valeur de 35 \$ gracieuseté de Monsieur Simon Allaire

Tirage à 13 h 30 parmi les participants du lave-auto

10 h : - Marché public (sous le chapiteau)

Réservez vos places gratuitement pour le marché public au 819-268-8560 (demandez Mikael Boucher)

Les exposants doivent apporter leurs tables et chaises.

- Jeux de washer, tennis, shuffleboard, bubble soccer...

11 h 30 : Spectacle de la Pat 'Patrouille

12 h : Diner hot-dog GRATUIT en collaboration avec le Cercle de Fermières

12 h à 16 h :

- Amuseurs publics (artistes de cirque)
- Jeu de mousse
- Jeux gonflables pour enfants

14 h à 15 h : Zumba avec Alexandra Comeau

18 h : Souper spaghetti ; Hommage aux bénévoles en collaboration avec la FADOQ  
7 \$ (Apporter votre alcool)

Achetez vos billets pour le souper au 819-268-5526 ou 819-268-8546 (demandez Isabelle Plante) avant le 20 août.

21 h : Spectacle de WEST (Country-folk)

PA Lemay et Amilie Boisclair

Service de bar  
sur place!

*Merci à nos partenaires*

Cercle de Fermières – La FADOQ - Service Incendie



**Desjardins**  
Caisse de l'Ouest  
de la Mauricie



**Simon  
ALLAIRE**  
Député de Maskinongé  
ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC



---

## POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES (BACS BLEUS)

---

Saint-Étienne-des-Grès - La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Régie) informe les citoyens que, pour assurer un bon déroulement de la collecte, quelques consignes doivent être respectées.

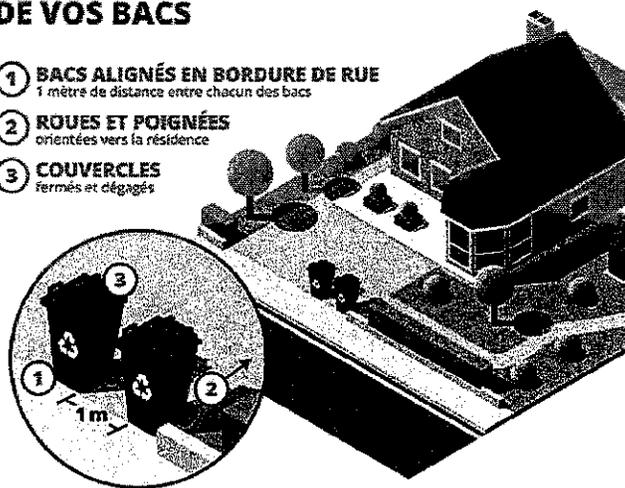
- Chaque bac doit être aligné en bordure de rue
- Dégagement latéral des bacs : laisser un espace de 1 m (largeur d'un bac) de chaque côté
- Orientation du bac : roues et poignées vers la résidence
- Les couvercles doivent être fermés et dégagés (rien sur les couvercles)

### POSITIONNEMENT DE VOS BACS

① **BACS ALIGNÉS EN BORDURE DE RUE**  
1 mètre de distance entre chacun des bacs

② **ROUES ET POIGNÉES**  
orientées vers la résidence

③ **COUVERCLES**  
fermés et dégagés



L'entreprise de collecte qui fournit le service de collecte résidentielle peut utiliser des camions munis d'un bras mécanisé latéral pour la levée des bacs. C'est pourquoi il est demandé de placer vos bacs de manière à ce que les roues et les poignées soient orientées vers la résidence, ceci afin d'éviter des bris et de faciliter le travail mécanique du camion de collecte.

Renseignements, commentaires : [recyclage@rgmrm.com](mailto:recyclage@rgmrm.com) ou par téléphone : 819 373-3130.

Merci de votre collaboration.



## Reprise des activités

**Vous voulez en savoir plus sur la broderie, le tricot, le crochet couture et autres activités intéressantes?**

**Vous cherchez à partager des connaissances, participer à des œuvres caritatives ou tout simplement vous lier de nouvelles amitiés et échanger des idées?**

Alors, devenez membre du Cercle des Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont et joignez-vous à une **équipe dynamique et stimulante!**

Activités inscrites au programme: broderie, tricot, crochet, tissage, couture, et autres activités intéressantes. Ateliers divers tous les vendredis après-midi, ateliers de tricot et de crochet tous les mercredis soirs, réunion mensuelle le deuxième vendredi du mois en après-midi.

Les activités régulières du Cercle des Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont reprendront pour la saison 2019-2020, vendredi le **13 septembre à 1:00** au sous-sol de l'édifice municipal, rue Camirand.

La campagne de vente des cartes de membres 2019-2020 est débutée. Le coût de la carte est de 30 \$. Vous pouvez vous procurer votre carte au local des Fermières au sous-sol de **l'édifice municipal 2451, rue Camirand** ou au **819-268-2303 (Sylvie Bernard)**.

Pour toute question ou demande d'information concernant les activités du Cercle, suivez-nous sur Facebook.

<https://www.facebook.com/Cercle-de-fermières-Ste-Angèle-de-Prémont/>

Nous vous attendons en grand nombre.

**Bienvenue aux membres actuelles et futures!**



Tel qu'annoncé le 3 mai dernier, les travaux de déploiement sur le territoire de la MRC de Maskinongé avancent. Notre échancier prévoit toujours que des services Internet haut débit seront disponibles pour la première phase d'ici l'automne 2019 (Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Boniface et Maskinongé). Nous comprenons que certains secteurs attendent avec impatience l'arrivée d'Internet haute vitesse. Soyez assurés que nous y travaillons.

Déployer la fibre optique sur le territoire est un projet majeur qui demande la collaboration de plusieurs intervenants extérieurs. Des demandes de permis doivent être faites pour chaque poteau sur lequel nous voulons accrocher les câbles de fibre optique.

Notre objectif principal est d'offrir un service Internet rapide à un prix abordable aux zones orphelines de la région. Les grandes entreprises de télécommunications ont des priorités d'affaires différentes de celles de Maskicom. Lorsque nous aurons les autorisations des télécommunicateurs et les permis pour déployer le réseau dans votre secteur, un représentant de Maskicom communiquera avec vous pour vous offrir un abonnement.

Au rythme de l'obtention des permis, et également selon les conditions météorologiques, le déploiement dans les autres municipalités se poursuivra graduellement jusqu'à la fin de 2020.

Nous vous rappelons que Maskicom appartient aux citoyens. Les profits générés par l'organisme seront redistribués aux municipalités participantes. Ainsi, en plus de contribuer à la création d'emplois chez nous, les abonnés investiront dans la vitalité financière de leur région.

L'équipe du service à la clientèle de Maskicom sera en place dans quelques semaines et pourra commencer alors à répondre à vos questions. Également, plus de détails seront bientôt mis en ligne sur le site [maskicom.net](http://maskicom.net).

## Portes ouvertes chez les artistes et artisans

HangARTS publics, c'est un happening culturel de type « route des arts » permettant aux visiteurs de se rendre dans une vingtaine d'ateliers d'artistes et artisans de la MRC de Maskinongé et de découvrir leur façon de travailler et de créer. C'est une occasion de rencontres entre créateurs et amateurs d'art, un moment où la passion des artistes et des artisans est mise en valeur, une opportunité pour se procurer des œuvres d'art et des produits d'artisanat.

Les portes ouvertes HangARTS publics seront de retour le samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019.

Pour plus d'information sur tous les ateliers participants : [www.maski.quebec/hangarts](http://www.maski.quebec/hangarts)



## BIBLIOTHÈQUE

### Horaire

La bibliothèque est ouverte à tous les mercredis soir de 18h30 à 20h00.

Elle est aussi ouverte le 3<sup>ième</sup> samedi du mois .

### Dépôts de livres

Les abonné(e)s peuvent retourner leurs livres en les déposant au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, du lundi au jeudi inclusivement de 9h à 12h et 13h à 16H.



Samedi le 21 septembre à 16h

## MESSE de la F.A.D.O.Q

À la salle Lévis St-Yves

Nous vous invitons à la célébration de l'Eucharistie par le père Denis Béland du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap.

Après la messe le conseil de la FADOO vous invite à un léger goûter.

Bienvenue à tous!

Louis Grenier, président



## Médiation citoyenne



Le bureau municipal sera fermé pour la fête du Travail, lundi le 2 septembre 2019.

**Équijustice Maskinongé** est en période de recrutement afin de consolider son unité de médiateurs citoyens.

*La médiation citoyenne permet à toute personne traversant une situation de conflit d'être accompagnée par un tiers impartial pour encourager le dialogue et favoriser un dénouement équitable.*

*Écouter, Accompagner et Soutenir* les personnes en situation de conflits sont au cœur de notre approche.

Voilà à quoi s'engagent près de 270 médiateurs au Québec annuellement!

Pour en connaître plus sur le service de médiation ou pour devenir médiateurs, vous êtes tous et toutes invités à participer à une rencontre d'informations qui aura lieu le :

**Mercredi 11 septembre 2019**

**Formule 17h00 à 19h00**

Centre Multiservices Réal.-U.- Guimond  
3051 rue Bergeron  
St-Paulin

Merci de confirmer votre présence ou votre intérêt **avant le 9 septembre** par téléphone 819-228-8693 ou par courriel : [mediationmaskinonge@equijustice.ca](mailto:mediationmaskinonge@equijustice.ca)

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu mardi le 3 septembre à 19h à la salle Lévis St-Yves.

Le **4e versement de taxes** est le 9 septembre 2019. N'oubliez pas de vérifier votre numéro de matricule lors de votre paiement par institution bancaire.

La dernière collecte des encombrants de l'année aura lieu le 28 octobre.

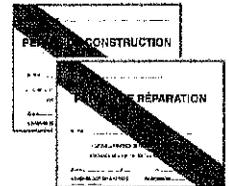


M. Patrick Baril du service de l'urbanisme est présent au bureau municipal un mercredi sur deux de 9h à 12h et de 13h à 16h. Vous pouvez le rejoindre au 819-268-5526 poste 2605

**Les prochaines dates de disponibilités :**

- 21 août
- 4 septembre
- 18 septembre

**\*\* Les dates de septembre peuvent changer sans préavis \*\***



Vous pouvez aussi faire une demande sur le site internet <http://www.sainte-angele-de-premont.ca/services/urbanisme-et-permis/>

# Gala de l'excellence 2018-2019

## École secondaire l'Escale

**Deux étudiants de la municipalité ayant eu de bons résultats scolaires, de la persévérance et le respect du cadre scolaire ont reçu une bourse de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont.**

**Félicitations à Mariane Bergeron et Alex Branchaud (absent sur la photo) accompagnés ici par Madame Barbara Paillé, mairesse.**

